



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Public Works and Government Services Canada  
ATB Place North Tower  
10025 Jasper Avenue  
Edmonton  
Alberta  
T5J 1S6  
Bid Fax: (780) 497-3510

**Revision to a Request for Supply  
Arrangement - Révision à une demande  
pour un arrangement en matière  
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada  
Northern Contaminated Site Program  
ATB Place North Tower  
10025 Jasper Avenue  
Edmonton  
Alberta  
T5J 1S6

<b>Title - Sujet</b> Services de cons. et d'assain. Nord	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EW479-192534/A	<b>Date</b> 2019-04-08
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EW479-192534	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>File No. - N° de dossier</b> NCS-8-41248 (014)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$NCS-014-11594	
<b>Date of Original Request for Supply Arrangement</b> 2019-03-08 <b>Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-04-23</b>	
<b>Time Zone Fuseau horaire</b> Mountain Daylight Saving Time MDT	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Giguere, Mario	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> ncs014
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (780) 246-0393 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (780) 497-3510
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

## Services de construction et d'assainissement pour les sites contaminés du Nord

### MODIFICATION D'INVITATION 001

*L'objet de la présente modification d'invitation est le suivant :*

- Répondre aux questions soulevées lors de la conférence des fournisseurs du 20 mars 2019 et aux questions soumises par la suite par courriel.
- Distribuer le registre des participants à la conférence des fournisseurs du 20 mars 2019.
- Distribuer la présentation et les notes d'allocation de la conférence des fournisseurs du 20 mars 2019.

### Questions et réponses

- Q1 Pour l'évaluation de l'énoncé hypothétique des objectifs, est-il sûr de présumer que de respecter le minimum de 60 % déterminera si quelqu'un se qualifie pour un arrangement en matière d'approvisionnement?
- R1 À la page 35 de l'Annexe « D », se trouve une grille d'évaluation. Le Tableau 1 contient les critères d'évaluation obligatoires auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire (critère « satisfait ou non satisfait »). Le Tableau 2, qui est visé dans votre question, contient les critères cotés pour établir si votre proposition répond à l'énoncé hypothétique des objectifs. Dans une colonne sont indiqués le minimum des points et dans l'autre, le nombre de points possibles. La note de passage minimale est de 60 % pour chaque critère.
- Q2 Si un proposant n'obtient pas 60 %, cela signifie-t-il qu'il ne satisfait pas au critère?
- R2 Oui. SPAC fournira quand même des commentaires au sujet de votre proposition. Comme cette DAMA représente une occasion permanente de se qualifier, il sera possible de présenter un autre arrangement pour améliorer son taux de réussite afin de pouvoir se qualifier pour un arrangement en matière d'approvisionnement. Personne ne ratera la chance de se qualifier même si l'arrangement est présenté après la date de clôture, car il est possible de présenter un arrangement à n'importe quel moment.
- Q3 Les fournisseurs qui obtiennent des résultats élevés à l'évaluation des critères cotés auront-ils la priorité dans le processus de demande de soumissions?
- R3 Non, l'évaluation de l'énoncé hypothétique des objectifs n'est pas classée par rang. Un proposant qui satisfait aux critères d'évaluation de l'Annexe « C » selon la grille d'évaluation de l'Annexe « D », se qualifiera pour un arrangement en matière d'approvisionnement. Lorsqu'elle invite les titulaires d'arrangement en matière d'approvisionnement à soumissionner sur une demande de propositions (DP), l'autorité contractante suivra le processus de demande de soumissions expliqué dans la présentation et la DAMA. Un ordre de préférence est énoncé dans le processus de demandes de soumissions :
- 1) Fournisseurs autochtones de la zone administrative du site de travail.
  - 2) Fournisseurs autochtones d'autres zones administratives du même territoire.
  - 3) Non-Fournisseurs autochtones de la zone administrative du site de travail.
  - 4) Non-Fournisseurs autochtones d'autres zones administratives du même territoire.
  - 5) Tout fournisseur qualifié pour exécuter les travaux dans le territoire mais dont les activités ne sont pas basées dans le territoire.

- Q4 Le document ne mentionne pas les coentreprises. Est-ce parce que vous recherchez uniquement des fournisseurs individuels?
- R4 Non. Les coentreprises et les partenariats sont invités à présenter des arrangements. Il est à noter que les coentreprises sont généralement intéressées par des projets précis, alors que les arrangements en matière d'approvisionnement visent d'abord à pré-qualifier des fournisseurs pour qu'ils puissent participer aux possibilités de soumissionner pour divers projets.
- Q5 Supposons qu'un fournisseur a des coentreprises dans les trois territoires et dans plusieurs zones administratives. Ce dernier devrait-il présenter une proposition pour chaque coentreprise ou une seule?
- R5 Les fournisseurs doivent présenter un arrangement pour chaque entité.
- Q6 Pour confirmer, voulez-vous dire un arrangement par entité?
- R6 Oui, nous le confirmons. Supposons qu'un fournisseur planifie des coentreprises pour trois sociétés distinctes, alors trois présentations distinctes seront requises. Pour les partenariats, il est particulièrement important de désigner la société qui sera le point de contact principal et de donner le NEA (numéro d'entreprise d'approvisionnement).
- Q7 Comme mentionné plus tôt dans la présentation, la liste des participants sera affichée dans l'avis d'appel d'offres sur le site [achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres](http://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres). La présentation sera-t-elle aussi distribuée?
- R7 Oui.
- Q8 Nous envoyons notre proposition à l'Unité de réception des soumissions via Connexion postel. Nous envoyons une proposition distincte pour chaque territoire, chacune sous une société ou un accord de partenariat différent. Ouvre-t-on une conversation distincte pour chaque proposition et présentons-nous chaque proposition dans un courriel distinct?
- R8 Un fournisseur qui voudrait présenter deux propositions d'arrangement ou plus peut le faire dans la même conversation. Il doit s'assurer de bien identifier chaque arrangement avec le bon nom de société ou d'accord de partenariat.
- Q9 Étant donné que nous ne savons pas où et quand les projets se dérouleront, veuillez confirmer qu'à ce point-ci il suffit de donner la liste des postes essentiels et non le nom des personnes qui y seront affectées.
- R9 Oui, nous le confirmons. À l'Annexe « C » - Critères d'évaluation, Critères obligatoires, section 3 Profondeur de l'organisation, les fournisseurs sont invités à donner la liste des postes essentiels avec les titres de poste et non le nom des employés qui y seront affectés.
- Q10 Veuillez clarifier le numéro de l'invitation pour la soumission. La page couverture indique EW479-192534/A, tandis que l'entête du document au complet démontre EW479-192535/A.
- R10 Le numéro de la demande est EW479-192534/A.
- Q11 Est-ce que des CVs ou profils d'entreprises sont nécessaires?
- R11 Un profil du fournisseur est requis, tel qu'il est décrit à l'annexe « C », section 1 (page 30 de 42). Le critère pour la profondeur de l'organisation à l'annexe « C », section 3 (page 32 de 42) demande les noms de postes au lieu des noms de personnes, donc les CVs ne sont nécessaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
EW479-192534/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
EW479-192534

Amd. No. - N° de la modif.  
001  
File No. - N° du dossier  
NCS-8-41248

Buyer ID - Id de l'acheteur  
NCS014  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

Q12 Est-ce que l'arrangement au complet est limité à 10 pages ou seulement la proposition pour l'énoncé des objectifs hypothétique?

R12 La proposition pour l'énoncé des objectifs hypothétique est limitée à 10 pages.

### **Registre des participants**

Voir ci-joint.

### **Présentation et notes d'allocution**

Voir ci-joint.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.**

**ATTENDANCE REGISTER / REGISTRE DES PRÉSENCES**  
**PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA / TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**SITE VISIT / VISITE DU SITE**

PROJECT: Remediation Construction Services for Northern Contaminated Sites      PROJET: Services de construction et d'assainissement pour les sites contaminés du Nord  
 NOTIFICATION NO. / NO. DE NOTIFICATION: EW479-192534/A      DATE: 2019-03-20  
 LOCATION / EMPLACEMENT: Webex

COMPANY NAME / NOM D'ENTREPRISE	PRINT NAME / NOM EN LETTRES MOULÉES	E-MAIL ADDRESS / ADRESSE DE COURRIEL	PHONE NO. / NO. DE TÉLÉPHONE	SIGNATURE
Englobe Corp.	Jean-Pierre Pelletier	<a href="mailto:Jean-Pierre.Pelletier@enclobecorp.com">Jean-Pierre.Pelletier@enclobecorp.com</a>	418-704-8091 x 105892	
QM LP (QM Environmental)	Garricks Elechi	<a href="mailto:Garricks.Elechi@QMenv.com">Garricks.Elechi@QMenv.com</a>		
QM LP (QM Environmental)	Gavin Domiter	<a href="mailto:Gavin.Domitter@QMenv.com">Gavin.Domitter@QMenv.com</a>		
West Industrial	Eliza Georgopoulos	<a href="mailto:egeoropoulos@westindustrial.com">egeoropoulos@westindustrial.com</a>	403-269-0312	
West Industrial	Tal Hogbin	<a href="mailto:thogbin@westenvironmental.ca">thogbin@westenvironmental.ca</a>		
West Industrial	Vanessa James-Davies	<a href="mailto:vjamesd@westenvironmental.ca">vjamesd@westenvironmental.ca</a>		
West Industrial	Holly Greer	<a href="mailto:hgreer@westenvironmental.ca">hgreer@westenvironmental.ca</a>		
West Industrial	Wade Simpson	<a href="mailto:wsimpson@westenvironmental.ca">wsimpson@westenvironmental.ca</a>		
Dillon Consulting	Matthew Hopps	<a href="mailto:tbarkhouse@dillon.ca">tbarkhouse@dillon.ca</a>	506-444-8820 ext 5149	
Golder Associates Ltd.	Cameron Ofsoke	<a href="mailto:Cameron_ofsoke@golder.com">Cameron_ofsoke@golder.com</a>	403-299-5600	
Milestone Environmental Contracting Inc.	Emmanuel (Manny) Saydeh	<a href="mailto:esaydeh@milestoneenv.ca">esaydeh@milestoneenv.ca</a>	613-666-4173 ext 511	
Kudlik Construction Ltd.	François Bourassa	<a href="mailto:fbourassa@kudlik.biz">fbourassa@kudlik.biz</a>	418-930-0850	
Cobalt Construction Inc.	Lauren Humble	<a href="mailto:Travel@cobaltconstruction.ca">Travel@cobaltconstruction.ca</a>	867-668-3004	
Cobalt Construction Inc.	Bruce Maclean			

CHAIRPERSON / PRÉSIDENT(E): Mario Giguère    PHONE / TÉLÉPHONE: 780-246-0393



Services publics et  
Approvisionnement Canada

Public Services and  
Procurement Canada

# Conférence des fournisseurs

EW479-192534/A Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA)  
Services de construction et d'assainissement pour les sites contaminés du Nord

## Représentants de la région de l'Ouest de SPAC

- Mario Giguère – Autorité responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement  
[mario.giguere@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:mario.giguere@pwgsc-tpsgc.gc.ca)
- Jordanna Allen – Chef d'équipe des approvisionnements  
[jordanna.allen@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:jordanna.allen@pwgsc-tpsgc.gc.ca)
- Dallas Scott – agent d'approvisionnement  
[dallas.scott@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:dallas.scott@pwgsc-tpsgc.gc.ca)
- Leanne Barenz – spécialiste en approvisionnement  
[leanne.barenz@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:leanne.barenz@pwgsc-tpsgc.gc.ca)
- Michael Bernardin – gestionnaire de projet des Services environnementaux  
[michael.bernardin@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:michael.bernardin@pwgsc-tpsgc.gc.ca)
- Giselle Cotta – Gestionnaire – programme des sites contaminés du Nord  
[giselle.cotta@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:giselle.cotta@pwgsc-tpsgc.gc.ca)

2

Mario se présente et présente les représentants présents de SPAC :

Mario Giguère – Autorité responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement

Jordanna Allen – Chef d'équipe des approvisionnements

Dallas Scott – agent d'approvisionnement (noter les questions et réponses)

Leanne Barenz – spécialiste en approvisionnement (présente pour apprendre)

Michael Bernardin – gestionnaire de projet des Services environnementaux (autorité technique)

Giselle Cotta - Gestionnaire – programme des sites contaminés du Nord (autorité technique)

## Fournisseurs enregistrés

COMPANY NAME / NOM D'ENTREPRISE	PRINT NAME / NOM EN LETTRES MOULÉES	E-MAIL ADDRESS / ADRESSE DE COURRIEL	PHONE NO. / NO. DE TÉLÉPHONE
Englobe Corp.	Jean-Pierre Pelletier	<a href="mailto:Jean-Pierre.Pelletier@englobecorp.com">Jean-Pierre.Pelletier@englobecorp.com</a>	418-704-8091 x 105892
QM LP (QM Environmental)	Garricks Elechi	<a href="mailto:Garricks.Elechi@QMenv.com">Garricks.Elechi@QMenv.com</a>	
QM LP (QM Environmental)	Gavin Domitter	<a href="mailto:Gavin.Domitter@QMenv.com">Gavin.Domitter@QMenv.com</a>	
West Industrial	Eliza Georgopoulos	<a href="mailto:egeorgopoulos@westindustrial.com">egeorgopoulos@westindustrial.com</a>	403-269-0512
West Industrial	Tal Hogbin	<a href="mailto:thogbin@westenvironmental.ca">thogbin@westenvironmental.ca</a>	
West industrial	Vanessa James-Davies	<a href="mailto:vjamesdavies@westenvironmental.ca">vjamesdavies@westenvironmental.ca</a>	
West industrial	Molly Greer	<a href="mailto:mgreer@westenvironmental.ca">mgreer@westenvironmental.ca</a>	
West Industrial	Wade Simpson	<a href="mailto:wsimpson@westenvironmental.ca">wsimpson@westenvironmental.ca</a>	
Dillon Consulting	Matthew Hopps	<a href="mailto:mhopps@dillon.ca">mhopps@dillon.ca</a>	506-444-8820 ext 5149
Golder Associates Ltd.	Cameron Ofoske	<a href="mailto:Cameron_ofoske@golder.com">Cameron_ofoske@golder.com</a>	403-299-5600
Milestone Environmental Contracting Inc.	Emmanuel (Manny) Saydeh	<a href="mailto:esaydeh@milestoneenv.ca">esaydeh@milestoneenv.ca</a>	613-656-4173 ext 511
Kudlik Construction Ltd.	François Bourassa	<a href="mailto:fbourassa@kudlik.biz">fbourassa@kudlik.biz</a>	418-930-0850
Cobalt Construction Inc.	Lauren Humble	<a href="mailto:Travel@cobaltconstruction.ca">Travel@cobaltconstruction.ca</a>	867-668-3004
Cobalt Construction Inc.	Bruce Maclean		

3

Mario : Je vais lire la liste des participants enregistrés. Ils devront confirmer leur présence lorsqu'ils entendent leur entreprise et leur nom. Toute personne présente qui n'a pas été nommée sera priée de se présenter à la fin. La liste des participants sera affichée sur le site [Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres](http://Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres). L'entrée sur la liste détaillera le nom de l'entreprise et de la personne, les documents présentés ainsi que les questions et réponses.

## Au programme

- Déclarations préliminaires et introductions
- Examen des exigences techniques
- Examen du cadre des arrangements en matière d'approvisionnement
- Examen des exigences relatives à la demande de soumissions
- Questions et réponses

Veillez soumettre vos questions par écrit à  
[mario.giguere@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:mario.giguere@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

4

Mario : J'aimerais que tout le monde éteigne son téléphone pendant la présentation. Voici ce que je propose comme programme : d'abord des déclarations préliminaires et des présentations; l'examen des exigences techniques, l'examen du cadre des arrangements en matière d'approvisionnement; l'examen des exigences relatives à la demande de soumissions, et pour terminer, une période de questions et réponses. Vous pourrez m'adresser vos questions par écrit par courriel à l'adresse [mario.giguere@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:mario.giguere@tpsgc-pwgsc.gc.ca).



Services publics et  
Approvisionnement Canada    Public Services and  
Procurement Canada

# Exigences techniques

Michael Bernardin

5

Mario présentera Michael Bernardin, qui prendra la relève pour parler des exigences techniques relatives aux projets d'assainissement prévus du programme des sites contaminés du Nord.

## Valeur estimative des exigences

- Aperçu des sites contaminés du Nord et les perspectives pour l'avenir
- Les exigences en vertu de cet arrangement varieront en complexité et en valeur monétaire
- La valeur maximale de chaque contrat accordé en vertu de cet arrangement est de deux millions de dollars
- La liste définitive des projets à venir n'est pas connue

6

Puce n° 1 – Notre programme dans ses grandes lignes. Le programme des sites contaminés du Nord a été créé il y a dix ans pour réduire la responsabilité de l'État au titre des sites contaminés du Nord.

Nous nous sommes depuis attaqués à beaucoup de sites à priorité élevée. Ces sites portaient des coûts d'immobilisations relativement élevés, dont la majorité avaient fait l'objet de contrats conclus par SPAC au terme de processus concurrentiels et ouverts. Bien qu'il reste encore quelques projets de grande envergure pour lesquels des appels d'offres seront lancés plus tard, le présent arrangement en matière d'approvisionnement devrait servir à répondre aux besoins des sites de moins grande envergure présentant une priorité basse ou à retourner sur des sites afin d'effectuer de l'entretien ou de la maintenance sur des structures défailtantes.

Puce n° 2 – Sous cette exigence, les projets varieront en complexité et en valeur monétaire, allant de simples travaux nécessitant une petite équipe pour un jour ou deux à des exigences plus complexes nécessitant le déploiement de matériel, de carburant, d'un campement et de personnel spécialisé.

Puce n° 3 – Cela dit, la valeur maximale de chaque contrat est de deux millions de dollars.

Puce n° 4 – Nous n'avons pas encore la liste des projets à venir. Les priorités du

gouvernement et les budgets varient d'un exercice à l'autre, et nous n'avons pas encore engagé de fonds pour des sites en particulier; donc, cet outil est plutôt spéculatif. Cela dit, nous prévoyons l'utiliser dès cet été.

## Description de travaux typiques

- Exemples de sites : anciennes mines, sites d'exploration ou d'extraction de pétrole et de gaz, sites du réseau DEW, stations météorologiques et sites militaires.
- Les sites sont généralement éloignés, auxquels on accède souvent par voie aérienne, par la mer, par des routes enneigées ou des trains express.
- Il faut prévoir la fourniture et l'exploitation d'un campement éloigné.
- La liste des disciplines de travail possibles est donnée aux pages 23 et 24 :
  - Entretien et maintenance; construction; démolition; terrassement; manipulation et abattement de matières dangereuses; besoins divers en équipement lourd et léger

Lire chaque puce.

Insister ici aussi sur le fait que les projets varieront en complexité. Nous avons essayé de dresser une liste exhaustive des portées des travaux possibles et prévu toutes les disciplines qui sont couramment mises à contribution dans des projets de ce genre; cependant, nous pourrions simplement avoir besoin de faire installer une clôture autour de l'ouverture d'une mine effondrée ou de faire nettoyer une décharge de barils qu'un chasseur du coin aurait repérée, ou encore d'effectuer du forage pour surveiller les eaux souterraines, et ainsi de suite.

## Qualifications

- Les entrepreneurs qualifiés n'ont pas besoin d'avoir de l'expérience dans toutes les disciplines
- Possibilité de retenir par contrat les services de divers fournisseurs ou de fournisseurs de services spécialisés (page 24)
- Il n'y a pas de limite à la taille des entreprises qualifiées
- Avoir déjà travaillé dans le Nord et connaître la logistique nordique est un atout

8

C'est une liste générale mettant certains points clés en lumière. Mario y reviendra plus tard.

1<sup>ère</sup> puce – vous pourrez choisir les disciplines dans lesquelles votre entreprise a de l'expérience. Ne vous laissez pas intimidé(e) par le fait que votre entreprise n'a pas beaucoup d'expérience dans toutes les disciplines.

2<sup>e</sup> puce – il est courant que les entrepreneurs confient à un sous-traitant la fourniture de certains services comme un campement, du transport nolisé, des services de laboratoire, l'arpentage, etc. Posséder ces capacités ne fait pas de tort non plus.

3<sup>e</sup> puce – Nous voulons encourager les petits, moyens et grands entrepreneurs à s'inscrire à cet arrangement en matière d'approvisionnement.

4<sup>e</sup> puce – il est cependant essentiel d'avoir déjà mené des activités dans le Nord.



Services publics et  
Approvisionnement Canada

Public Services and  
Procurement Canada

# Cadre des arrangements en matière d'approvisionnement

Mario Giguère

9

Mario reprendra la présentation pour discuter du cadre des arrangements en matière d'approvisionnement.

## Méthodes d'approvisionnement

Méthode d'approvisionnement	Produit à livrer	Quantité (efforts)	Échéancier (calendrier)
Contrat	Défini	Défini	Défini
Offre à commandes	Défini	Inconnu	Inconnu
Arrangement en matière d'approvisionnement	Non entièrement défini	Non entièrement défini	Non entièrement défini

10

Bref aperçu des arrangements en matière d'approvisionnement (AMA) comme méthode d'approvisionnement.

Ils sont utilisés lorsqu'un besoin particulier est récurrent, sans qu'il soit possible de définir entièrement les exigences à l'avance. En pré-qualifiant des fournisseurs par rapport une série de conditions minimales, les arrangements en matière d'approvisionnement établissent un bassin de fournisseurs (qu'on appelle aussi « liste de fournisseurs »). Cette façon de faire permet de traiter rapidement les appels d'offres pouvant mener à l'attribution de contrats.

Les arrangements en matière d'approvisionnement sont utiles pour simplifier les appels d'offres.

Contrairement aux commandes subséquentes à un appel d'offres, les appels d'offres suivant un processus concurrentiel offrent la meilleure valeur.

## Niveaux

### 1) < 100 000 \$

- 1) Un (1) titulaire d'AMA ou plus
- 2) Durée minimale de cinq (5) jours pour l'appel d'offres

### 2) ≤ 100 000 \$ à 2 000 000 \$

- Trois (3) titulaires ou plus d'AMA
- Durée minimale de dix (10) jours pour l'appel d'offres

11

Deux niveaux de besoins selon leur valeur, comportant des instructions séparées pour les appels d'offres :

Pour un besoin de moins de 100 000 \$ : il faut inviter un titulaire d'AMA ou plus et l'appel d'offres doit durer au minimum cinq jours ouvrables.

Pour un besoin se situant entre 100 000 \$ et 2 000 000 \$ : il faut inviter trois (3) titulaires d'AMA ou plus et l'appel d'offres doit durer au minimum dix (10) jours ouvrables.

La majorité des appels d'offres viseront des besoins du 2<sup>e</sup> niveau.

## Qu'entend-on par « local »?

- « zones administratives » à l'Annexe B (pages 25-29) établies selon :
  - la reconnaissance ou non des zones par les gouvernements territoriaux
  - les densités de population
  - besoin de simplicité
- « Base d'opérations » est définie en ces termes (page 16) :
  - *Une installation d'entreprise qui a une présence réelle dans la collectivité. L'installation d'entreprise doit :*
    - *être utilisée par des employés qui habitent la zone administrative correspondante (définie à l'Annexe « B »);*
    - *entreposer de l'équipement lié aux services du fournisseur.*

12

Pour cette série d'arrangements en matière d'approvisionnement, SPAC et ses ministères clients ont certains objectifs :

- 1) Préférence accordée à l'approvisionnement auprès des Autochtones
- 2) Préférence accordée aux fournisseurs basés à proximité du site de travail (fournisseurs locaux).
- 3) Concevoir un cadre d'arrangement en matière d'approvisionnement pratique et facile à utiliser.

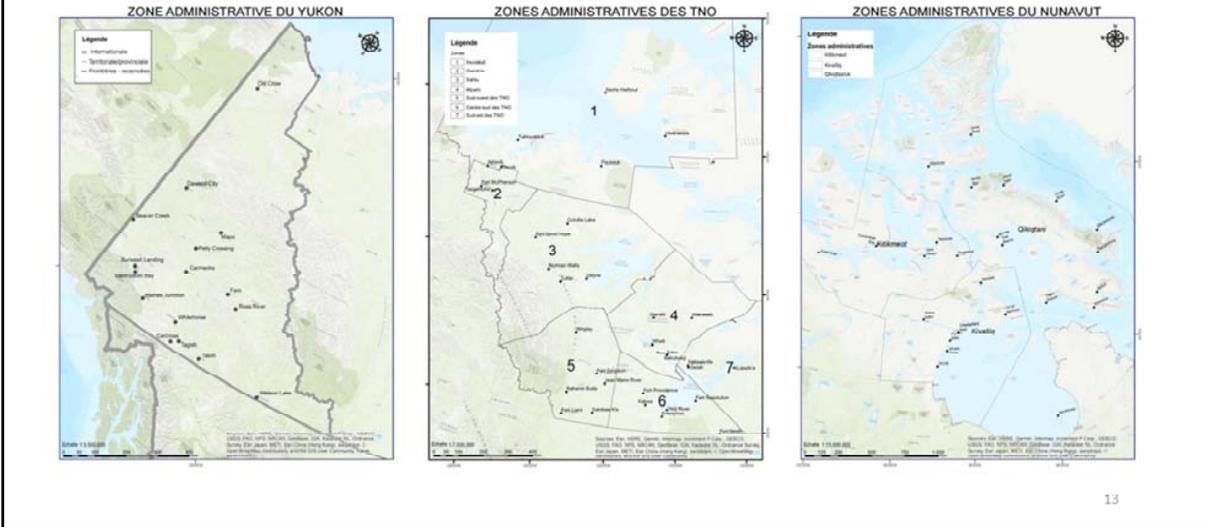
J'ai mentionné plus tôt que les arrangements en matière d'approvisionnement sont utilisés pour créer une liste de fournisseurs qualifiés que SPAC peut utiliser lorsqu'il lance un appel d'offres pour répondre à un besoin en particulier. Notre solution a consisté à créer une série de listes et de sous-listes pour chacun des trois territoires qui correspondent à des ensembles de critères différents.

Un de ces critères définit les listes des fournisseurs « locaux » pour différentes zones géographiques dans un territoire. SPAC a collaboré de près avec les représentants de RCAANC (Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada) pour définir les « zones administratives » du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut qui ne serviront que pour cet outil d'approvisionnement. Les zones administratives sont établies

en fonction des zones administratives actuelles qui sont définies par les gouvernements de ces territoires en plus de la densité de certaines populations dans certains secteurs de ces territoires.

Pour déterminer si un fournisseur est « local » par rapport à une zone administrative en particulier, SPAC fait intervenir le concept de « base d'opérations », c'est-à-dire une installation d'entreprise qui a une présence réelle dans la collectivité qui embauche des employés qui habitent dans la zone administrative correspondante et qui entretient de l'équipement lié aux services du fournisseur.

## Qu'entend-on par « local »? (partie 2)



Au Yukon, une seule zone administrative couvre tout le territoire, en raison de certaines circonstances uniques du fait que la majorité de la population vit à Whitehorse et que la plupart des autres collectivités sont relativement rapprochées et accessibles.

Dans les Territoires du Nord-Ouest (TNO), on compte sept zones administratives : 1) Zone d'Inuvialuit, 2) Zone de Gwich'in, 3) Zone de Sahtu, 4) Zone de Mowhi, 5) Zone sud-ouest des TNO, 6) Zone centre-sud des TNO et 7) Zone sud-est des TNO.

Au Nunavut, il y a trois zones administratives : 1) Zone de Kitikmeot, 2) Zone de Kivalliq et 3) Zone de Qikiqtani.

À l'exception du Yukon, les municipalités montrées sur ces cartes sont données à titre de référence seulement.

## Qu'entend-on par « local »? (partie 3)

Zone administrative	Base d'opérations	Qualification
Zone d'Inuvialuit		
Zone de Gwich'in		
Zone de Sahtu		
Zone de Mowhì		
Zone sud-ouest des TNO		
Zone centre-sud des TNO		
Zone sud-est des TNO		

14

Dans les critères d'évaluation (aux pages 30 et 31 de la DAMA), les fournisseurs doivent remplir les tableaux pour chaque territoire. Je vais utiliser le tableau 2 des Territoires du Nord-Ouest comme exemple.

Sous la colonne « Base d'opérations », les fournisseurs peuvent indiquer s'ils ont une base d'opérations dans une ou plusieurs des zones administratives de ce territoire. Un fournisseur peut toujours se qualifier pour un arrangement en matière d'approvisionnement qu'il ait plusieurs bases d'opérations ou qu'il n'en ait pas.

Dans la colonne « Qualification », un fournisseur peut préciser s'il aimerait être considéré pour n'importe quel travail dans n'importe quelle zone administrative de ce territoire.

En résumé, les réponses données par un fournisseur dans ces tableaux détermineront s'il sera inscrit dans 1) une liste d'un territoire donné et dans 2) une sous-liste pour une zone administrative donnée.

## Qu'entend-on par « autochtone »?

- Préférence accordée à l'approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones
- Un fournisseur « autochtone » est un fournisseur qui est inscrit ou identifié dans un ou plusieurs des répertoires ou de listes d'entreprises autochtones :
  - Répertoire des entreprises autochtones
  - Répertoire des entreprises de Gwich'in
  - Répertoire des entreprises inuites
  - Liste des entreprises des Inuvialuit
  - Liste des entreprises de Sahtu
  - Site Web des entreprises des Tlichos

15

L'arrangement en matière d'approvisionnement vise aussi privilégier l'approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones. Les listes de fournisseurs pour 1) chaque territoire et pour 2) chaque zone administrative distingueront les fournisseurs autochtones des fournisseurs non autochtones.

Une entreprise, un fournisseur ou un titulaire d'AMA autochtone désigne (page 16 de la DAMA) un fournisseur qui est inscrit ou identifié dans un ou plusieurs des répertoires ou listes d'entreprises autochtones.

À la page 30 de la DAMA, le premier critère obligatoire « Profil du fournisseur » impose à un fournisseur autochtone de désigner le répertoire ou la liste d'entreprises dans lequel il est inscrit.

J'inviterais les fournisseurs autochtones qui ne sont pas inscrits sur un ou l'autre de ces répertoires ou listes à s'inscrire dans le répertoire des entreprises autochtones, l'outil utilisé par RCAANC et ISDEC (anciennement Industrie Canada) pour la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA). Dans la mesure où il répond à la définition « d'Autochtone », un fournisseur peut s'inscrire assez rapidement et facilement dans le répertoire des entreprises autochtones.

## Approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones

- Les zones administratives ne sont pas basées sur les Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG).
- Les considérations relatives aux possibilités pour les Autochtones satisferont aux obligations des ERTG.
- Les approvisionnements ne sont pas réservés aux termes de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.
- L'appel d'offres garantit que les fournisseurs autochtones locaux seront probablement invités à soumissionner à une DP.

16

Rappelons que les zones administratives présentées à l'Annexe « B » ne sont pertinentes que pour la DAMA et les arrangements en matière d'approvisionnement qui en résulteront. Les frontières géographiques des zones administratives ne sont pas établies selon les zones des ententes sur les revendications territoriales globales et n'y correspondent pas nécessairement.

Pour respecter les obligations de SPAC à l'égard des Ententes, toutes les demandes de propositions qui seront distribuées aux titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement contiendront les considérations relatives aux possibilités pour les Autochtones. Chaque considération identifiera l'entente en cause et fournira des mesures incitatives pour amener les fournisseurs à établir leurs sièges sociaux dans l'Entente, à donner de la formation, à engager de la main-d'œuvre et des sous-traitants parmi le groupe de revendication territoriale. Les mesures incitatives correspondent à des notes accordées à l'évaluation technique par cote numérique. Un exemple de considération relative aux possibilités pour les Autochtones est donnée à l'Annexe «F » de la DAMA (pages 38 à 41).

Aux termes de la Stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones, les invitations à soumissionner sont réservées aux fournisseurs autochtones, mais elles sont aussi ouvertes aux fournisseurs autochtones de tout le pays. Pour favoriser les fournisseurs autochtones locaux, la Stratégie ne s'applique pas à ces arrangements en matière

d'approvisionnement.

En vertu du processus d'appel d'offres décrit dans les arrangements en matière d'approvisionnement, il sera plus que probable que les invités à soumissionner à une DP seront des fournisseurs autochtones locaux. Cette façon de faire va au-delà des pratiques normales de SPAC en matière d'approvisionnement en ce qui a trait aux objectifs des Ententes sur les revendications territoriales globales.

## Le processus de demandes de soumissions

- Préférence accordée aux fournisseurs autochtones et fournisseurs locaux dans l'ordre suivant :
  - Fournisseurs autochtones de la zone administrative du site de travail
  - Fournisseurs autochtones d'autres zones administratives du même territoire
  - Fournisseurs non autochtones de la zone administrative du site de travail
  - Fournisseurs non autochtones d'autres zones administratives du même territoire.
  - Tout fournisseur qui se qualifie pour l'exécution du travail dans le territoire mais qui n'a pas de base d'opérations dans le territoire.
- Au Yukon, remplacer « zone administrative » par « collectivité la plus proche du site des travaux ».

17

Le processus de demande de soumissions (décrit aux pages 17 à 20 de la DAMA) accorde la préférence aux fournisseurs autochtones et aux fournisseurs locaux sans exclure les autres fournisseurs qui se qualifient pour exécuter le travail dans le territoire.

Pour les deux niveaux, la préférence est accordée dans l'ordre suivant :

- 1) Fournisseurs autochtones de la zone administrative du site de travail
- 2) Fournisseurs autochtones d'autres zones administratives du même territoire
- 3) Fournisseurs non autochtones de la zone administrative du site de travail
- 4) Fournisseurs non autochtones d'autres zones administratives du même territoire.
- 5) Tout fournisseur qui se qualifie pour l'exécution du travail dans le territoire.

Au Yukon, comme tout le territoire est une zone administrative, la préférence ira à la collectivité inscrite à l'Annexe « B » qui est la plus proche du site des travaux.

Par conséquent, la préférence est accordée comme suit aux fournisseurs autochtones et aux fournisseurs locaux :

- 1) Fournisseurs autochtones de la collectivité qui est la plus proche du site de travail.
- 2) Fournisseurs autochtones d'autres collectivités du Yukon.

- 3) Fournisseurs non autochtones de la collectivité qui est la plus proche du site de travail.
- 4) Fournisseurs non autochtones d'autres collectivités du Yukon.
- 5) Tout fournisseur qui se qualifie pour l'exécution du travail au Yukon.

## Document de spécifications et énoncé du problème

- Les documents de spécifications sont plutôt longs et prescriptifs. Ce sont des solutions axées sur le *comment*.
- Les énoncés du problème sont plutôt courts et descriptifs. Ils appellent des solutions axées sur le *besoin*.
  - But
  - Portée ou mission
  - Période et lieu des travaux à réaliser
  - Contexte
  - Objectifs de résultats
  - Contraintes opérationnelles

18

À la section 3 « Documents de demande de soumissions » à la sous-section b) de la DAMA (page 21), il est écrit que la demande de soumissions contiendra « une description complète des travaux à réaliser dans un document de spécifications ou un énoncé du problème ».

Les autorités contractante et technique de SPAC auront la marge de manœuvre pour choisir l'approche lorsqu'elles définiront leurs exigences.

Les documents de spécifications tendent à prescrire une solution et exigent de l'entrepreneur qu'il les réalise. Ce sont des documents typiques des projets qui comprennent des dessins ou des spécifications en architecture et en génie. La plupart des DP en vertu de ces arrangements en matière d'approvisionnement comprendront probablement des documents de spécifications.

Les énoncés du problème sont en général courts et descriptifs, demandant à l'entrepreneur qu'il fournisse une solution. Les DP comprenant un énoncé du problème pourraient être utilisées en vertu de ces arrangements en matière d'approvisionnement pour des besoins simples de construction qui ne demandent pas des services d'architecture et de génie.

Un énoncé des objectifs est une autre manière de parler « d'énoncé du problème ». Un

énoncé des objectifs décrit les éléments suivants au plus :

- 1) But
- 2) Portée ou mission
- 3) Période et lieu des travaux à réaliser
- 4) Contexte
- 5) Objectifs de résultats
- 6) Contraintes opérationnelles

Les trois « énoncés des objectifs hypothétiques » à l'Annexe « C » – Critères d'évaluation sont des exemples d'énoncés du problème qui pourraient se retrouver dans une DP. Pour se qualifier en vue d'un arrangement en matière d'approvisionnement, les fournisseurs doivent répondre à l'un de ces trois énoncés hypothétiques. La proposition du fournisseur sera évaluée à l'aune des critères énoncés en dessous à la page 34.

## Rapports d'usage

- Utiles au responsable de l'arrangement pour faire un suivi des travaux exécutés par chaque titulaire d'AMA.
- Présentés par le titulaire d'AMA au responsable de l'arrangement.
- Présentés à une fréquence trimestrielle :
  - 1) du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin
  - 2) du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre
  - 3) du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre
  - 4) du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars

19

Les rapports d'usage, semblables au modèle fourni à l'Annexe « G » à la page 42 de la DAMA, sont utiles au responsable de l'arrangement pour faire le suivi des travaux exécutés par chaque titulaire d'arrangement en matière d'approvisionnement.

Ils doivent être remplis par chaque fournisseur et transmis chaque trimestre par courriel à l'adresse indiquée sur le formulaire.



Services publics et  
Approvisionnement Canada

Public Services and  
Procurement Canada

# Exigences relatives à la demande de soumissions

Mario Giguère

20

Mario parlera maintenant des exigences relatives à la demande de soumissions.

## Exigences relatives à la demande de soumissions

- Source d'information au sujet de la présente DAMA : [achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres](http://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres)
- Sur la page couverture de la DAMA sont indiquées **l'heure et la date à laquelle l'invitation prend fin** et **l'adresse de l'Unité de réception des soumissions**
- Possibilité de se qualifier en permanence
- Toutes les demandes de renseignements doivent être adressées au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement
- Les attestations peuvent être fournies en même temps que l'arrangement ou avant l'attribution de l'arrangement en matière d'approvisionnement
- On peut transmettre les arrangements par courrier, télécopieur ou poste électronique.

21

Les fournisseurs doivent s'assurer de visiter [achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres](http://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres) pour avoir toute l'information liée à cette DAMA. D'autres sites Web pourraient ne pas avoir les renseignements exacts ou à jour nécessaires pour soumissionner. Les soumissionnaires sont fortement invités à s'inscrire à la fonction donnant accès aux avis de modification au moyen de fils RSS.

La page couverture indique la date à laquelle l'invitation (DAMA) prend fin (23 avril 2019), l'adresse de l'Unité de réception des soumissions (ATB Place North Tower (5<sup>e</sup> étage), 10025 Jasper Avenue, (NO) Edmonton, Alberta). Tous les arrangements doivent être reçus à cette adresse au plus tard à la date et à l'heure qui sont indiquées afin de pouvoir faire partie du bassin initial des titulaires d'arrangement en matière d'approvisionnement. À la clôture de la période initiale de la DAMA/R le 23 avril 2019, une DAMA/B sera affichée sur la page [achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres](http://achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres) pour une période indéterminée. Comme la demande de soumissions sera toujours ouverte, il n'y aura pas de mises à jour périodiques. Les fournisseurs pourront présenter leur arrangement au moment de leur choix.

Toutes les demandes de renseignements, même celles de nature technique, doivent être adressées au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement. Les attestations, telles que l'information relative aux dispositions relatives à l'intégrité, devraient être fournies avec l'arrangement pour ne pas retarder l'évaluation. Cependant,

elles peuvent être fournies après. Le fait de ne pas fournir les attestations et les renseignements supplémentaires demandés par le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement pourrait rendre l'arrangement non recevable.

Comme mentionné à la page 8 de la DAMA, les arrangements doivent être transmis par courrier, télécopieur ou poste électronique. Si le fournisseur présente un arrangement en format papier, il doit fournir deux exemplaires de l'arrangement technique et un exemplaire des attestations. Si un fournisseur envoie des exemplaires de son arrangement selon divers modes de livraison, l'exemplaire reçu électroniquement via Connexion postel a préséance sur les autres exemplaires.

## Exigences relatives à la demande de soumissions (partie 2)

- Langues officielles
- Aucune proposition de prix ne sera évaluée en vertu de la présente DAMA
- Pas de maximum pour le montant des arrangements en matière d'approvisionnement
- Pas de date de fin des arrangements en matière d'approvisionnement.

22

À la page 12 de la DAMA, le fournisseur doit indiquer les langues officielles de son choix : anglais, français ou les deux. Ce choix établira la langue de correspondance, des demandes de soumissions et des contrats résultant de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Les prix seront évalués projet par projet dans la DP qui est distribuée aux titulaires d'arrangement en matière d'approvisionnement.

Aussi longtemps que les arrangements répondent aux critères d'évaluation, il n'y a pas de maximum au montant des arrangements en matière d'approvisionnement qui peuvent être accordés au terme de la présente DAMA.

Les arrangements en matière d'approvisionnement n'ont pas de date de fin. Ils resteront valables jusqu'à ce que SPAC décide qu'ils ne sont plus utiles.



Services publics et  
Approvisionnement Canada

Public Services and  
Procurement Canada

# Questions et réponses

Mario Giguère, Jordanna Allen, Michael Bernardin & Giselle Cotta

## Questions

- Veuillez adresser vos questions par écrit à [mario.giguere@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:mario.giguere@tpsgc-pwgsc.gc.ca)



Services publics et  
Approvisionnement Canada

Public Services and  
Procurement Canada

Merci